

ASSOCIATION DEFI

43 rue Villedieu BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

PROCOMPTA SA
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES -
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

A Mesdames, Messieurs les Membres
de l'Association DEFI
43 rue Villedieu
BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2009**

=====

Mesdames, Messieurs les Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association DEFI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents mis à disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Besançon, le 27/05/2010



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SA

représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

BILAN

D.E.F.I.

Etats de synthèse au 31/12/2009

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 741,32	6 741,32		
Immobilisations corporelles				
Terrains	40 000,00		40 000,00	40 000,00
Constructions	659 012,00	110 877,50	548 134,50	575 381,71
Autres immobilisations corporelles	62 942,35	35 496,57	27 445,78	34 740,40
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	253 136,12		253 136,12	253 136,12
TIAP & autres titres immobilisés	31 064,25		31 064,25	29 996,75
Autres immobilisations financières	4 721,10	1 829,39	2 891,71	2 131,71
ACTIF IMMOBILISE	1 057 617,14	154 944,78	902 672,36	935 386,69
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	839 404,97	30 654,86	808 750,11	698 006,30
Autres créances	185 547,41		185 547,41	52 357,68
Divers				
Valeurs mobilières de placement				167 537,73
Disponibilités	316 020,96		316 020,96	361 502,55
Charges constatées d'avance	5 238,05		5 238,05	4 616,07
ACTIF CIRCULANT	1 346 211,39	30 654,86	1 315 556,53	1 284 020,33
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 403 828,53	185 599,64	2 218 228,89	2 219 407,02

BILAN

D.E.F.I.

Etats de synthèse au 31/12/2009

	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	53 636,38	53 636,38
Autres réserves	1 140 611,45	1 061 875,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	26 030,19	78 736,24
FONDS PROPRES	1 220 278,02	1 194 247,83
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	262 836,74	277 491,28
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	262 836,74	277 491,28
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	1 483 114,76	1 471 739,11
Provisions pour charges	31 504,19	30 978,53
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31 504,19	30 978,53
Fonds dédiés sur subventions	16 800,00	
FONDS DEDIES	16 800,00	
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	225 597,07	242 886,03
<i>Découverts et concours bancaires</i>	32,18	75,73
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits *	225 629,25	242 961,76
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	243 515,33	270 128,36
Dettes fiscales et sociales	216 584,37	194 297,39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		151,47
Autres dettes	79,00	9 150,40
Produits constatés d'avance	1 001,99	
DETTES	686 809,94	716 689,38
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	2 218 228,89	2 219 407,02

COMPTE DE RESULTAT

D.E.F.I.

Etats de synthèse au 31/12/2009

	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Prestations de services	1 315 403,39	66,28	1 378 944,36	67,58	-63 540,97	-4,61
Produits des activités annexes	2 050,90	0,10			2 050,90	
Subventions d'exploitation	245 582,04	12,37	281 720,77	13,81	-36 138,73	-12,83
Reprises et Transferts de charge	420 303,96	21,18	378 545,13	18,55	41 758,83	11,03
Autres produits	1 323,37	0,07	1 138,13	0,06	185,24	16,28
Cotisations	22,00		8,00		14,00	175,00
Produits d'exploitation	1 984 685,66	100,00	2 040 356,39	100,00	-55 670,73	-2,73
Autres achats non stockés	34 251,02	1,73	41 218,74	2,02	-6 967,72	-16,90
Charges externes	297 784,02	15,00	323 318,54	15,85	-25 534,52	-7,90
Impôts et taxes	91 475,60	4,61	88 285,59	4,33	3 190,01	3,61
Salaires et Traitements	1 214 343,96	61,19	1 217 499,58	59,67	-3 155,62	-0,26
Charges sociales	285 997,42	14,41	274 804,00	13,47	11 193,42	4,07
Amortissements et provisions	49 767,84	2,51	52 765,19	2,59	-2 997,35	-5,68
Engagements à réaliser	16 800,00	0,85			16 800,00	
Autres charges	1 339,16	0,07	2 364,87	0,12	-1 025,71	-43,37
Charges d'exploitation	1 991 759,02	100,36	2 000 256,51	98,04	-8 497,49	-0,42
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 073,36	-0,36	40 099,88	1,97	-47 173,24	-117,64
Produits financiers	25 653,75	1,29	36 919,47	1,81	-11 265,72	-30,51
Charges financières	9 373,74	0,47	12 155,22	0,60	-2 781,48	-22,88
Résultat financier	16 280,01	0,82	24 764,25	1,21	-8 484,24	-34,26
RESULTAT COURANT	9 206,65	0,46	64 864,13	3,18	-55 657,48	-85,81
Produits exceptionnels	18 154,54	0,91	14 654,54	0,72	3 500,00	23,88
Charges exceptionnelles			142,43	0,01	-142,43	-100,00
Résultat exceptionnel	18 154,54	0,91	14 512,11	0,71	3 642,43	25,10
Impôts sur les bénéfices	1 331,00	0,07	640,00	0,03	691,00	107,97
EXCEDENT OU PERTE	26 030,19	1,31	78 736,24	3,86	-52 706,05	-66,94
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Charges						
Produits						

*Annexe***Désignation: ASS D.E.F.I.****Exercice clos le 31/12/09**

EURO

Nom de l'entreprise	ASS D.E.F.I.
Activité exercée	Association chomeurs/embauche
Adresse	43 rue Villedieu BP 56 25701 VALENTIGNEY CEDEX

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/09 au 31/12/09

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	2 218 228	Résultat : Bénéfice	26 030
----------------------------------	-----------	----------------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Président de l'Association.

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des « provisions » à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat, figure dans le paragraphe 4. Cette récapitulation vaut état de fait ;
- Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1^{er} janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable ;
- Les comptes 2009 ont été établis conformément aux dispositifs du Plan Comptable des Associations, tel qu'il est défini dans le règlement N° 99.01 du 16 février 1999, par le Comité de Réglementation Comptable ;
- La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS N° 19 révisée par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC, aboutirait à un engagement de 15 098 Euros au 31 décembre 2009.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié,
- Age de départ : 60 ans,
- Taux de turn over moyen,
- Revalorisation annuelle moyenne des salaires : 2,5 %
- Taux d'actualisation brut : 4,5 %
- Table de mortalité : INSEE 2009
- Taux moyen de charges sociales :
 - . Cadres : 45 %
 - . Non cadres : 40 %
- Les droits individuels à la formation représentent au total 1 654 heures au 31 décembre 2009.
- La structure n'a pas eu recours au bénévolat et ne dispose pas de contributions volontaires en nature.

Annexe

Exercice clos le 31/12/09

Désignation: ASS D.E.F.I.

EURO

L'Association a intégrés ses nouveaux locaux courant avril 2006. Ceux-ci résultent de la rénovation d'une ancienne construction acquise en 2005 et précédemment inscrite en immobilisation en cours.

Cette construction est amortie à partir de sa date de mise en service selon la méthode des composants, à savoir :

Type de composants	Mode	Durée
Gros œuvre	Linéaire	40 ans
Façades	Linéaire	15 ans
Charpente/couverture	Linéaire	40 ans
Menuiserie extérieure	Linéaire	20 ans
Menuiserie intérieure	Linéaire	20 ans
Plâtrerie / isolation faux plafonds	Linéaire	20 ans
Peinture	Linéaire	10 ans
Carrelage / sols collés	Linéaire	15 ans
Plomberie / sanitaire	Linéaire	20 ans
Chauffage	Linéaire	20 ans
Electricité / informatique	Linéaire	10 ans

Cette construction a été partiellement financée par des subventions d'investissement. Considérant les contraintes de financement par la structure face au renouvellement d'un tel investissement, l'option de l'amortissement de celles-ci a été choisie par le Conseil d'Administration.

Par conséquent, la part des subventions affectées à la construction est reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien, pour un montant de 14 654,54 Euros en 2009.

Changements de méthode

Néant

*Annexe***Désignation: ASS D.E.F.I.****Exercice clos le 31/12/09**

EURO

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifsEngagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Lors de l'acquisition de l'immeuble en 2005, un emprunt de 300 000 Euros a été souscrit auprès de la Banque du Crédit Mutuel de MANDEURE – VALENTIGNEY. Cette dernière se trouve investie du privilège de prêteur de deniers pour la somme de 228 700 Euros en principal et le complément de 71 300 Euros est affecté en hypothèque sur l'immeuble et ses améliorations.

Capital restant dû au 31/12/2009 : 225 096,86 Euros.

Autres éléments significatifs

Annexe

Désignation: ASS D.E.F.I.

Exercice clos le 31/12/09

EURO

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	6 741			6 741
Immobilisations corporelles	769 895	3 588	11 529	761 954
Immobilisations financières	287 093	1 828		288 921
Total	1 063 731	5 416	11 529	1 057 617
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	6 741			6 741
Immobilisations corporelles	119 773	38 129	11 529	146 374
Immobilisations financières	1 829			1 829
Total	128 344	38 129	11 529	154 944

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	8 837		8 837
Actif circulant & charges d'avance	1 030 190	1 030 190	
TOTAL	1 039 027	1 030 190	8 837

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	415 360
Autres créances	93 456
Disponibilités	4 488

*Annexe***Désignation: ASS D.E.F.I.****Exercice clos le 31/12/09**

EURO

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable
--	----------------

Annexe

Désignation: ASS D.E.F.I.

Exercice clos le 31/12/09

EURO

4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	30 978	7 832	7.307	31 504
Provisions pour dépréciation	29 518	3 806	841	32 484
Total	60 497	11 638	8 148	63 988

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	225 629	18 486	79 432	127 711
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	243 515	243 515		
Dettes fiscales & sociales	216 584	216 584		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	79	79		
Produits constatés d'avance	1 001	1 001		
	686 809	479 665	79 432	127 711

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

*Annexe***Désignation: ASS D.E.F.I.****Exercice clos le 31/12/09**

EURO

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	532
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	212 142
Dettes fiscales & sociales	95 591
Autres dettes	

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Annexe

Désignation: ASS D.E.F.I.

Exercice clos le 31/12/09

EURO

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/09	31/12/08
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
418100	Clients - factures à établir	415 360,62	372 944,83
Clients et comptes rattachés		415 360,62	372 944,83
409800	Fournisseurs - rrr à obtenir	1 215,88	
428700	Personnel - produits à recevoir	61,20	88,30
438700	Charges sociales - produits à recev	4 225,77	2 458,56
468700	Divers - produits à recevoir	5 284,86	2 869,78
441700	Subv exploitation à recevoir	82 668,12	45 379,35
Autres créances		93 455,83	50 795,99
518700	Banque - intérêts courus à recevoir	4 488,00	646,22
Disponibilités		4 488,00	646,22
Total des produits à recevoir		513 304,45	424 387,04
Charges constatées d'avance :		31/12/09	31/12/08
486000	Charges constatées d'avance	5 238,05	4 616,07
Total des charges constatées d'avance		5 238,05	4 616,07
Charges à payer :		31/12/09	31/12/08
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
168840	Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	500,21	538,55
518600	Banque - intérêts courus à payer	32,18	75,73
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		532,39	614,28
408100	Fournisseurs - fact. non parvenues	212 142,10	238 649,76
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		212 142,10	238 649,76
428200	Dettes provis. pr congés à payer	50 918,32	35 718,06
428600	Personnel - autres charges à payer	1 298,30	737,33
438200	Charges sociales s/congés à payer	19 445,74	12 106,02
438600	Charges sociales - charges à payer	192,56	116,13
448600	Etat - autres charges à payer	23 736,60	24 452,59
Dettes fiscales et sociales		95 591,52	73 130,13

*Annexe***Désignation: ASS D.E.F.I.****Exercice clos le 31/12/09**

EURO

468600	Divers - charges à payer	9 150,40
--------	--------------------------	----------

Autres dettes	9 150,40
----------------------	-----------------

Total des charges à payer	308 266,01	321 544,57
----------------------------------	-------------------	-------------------

Produits constatés d'avance :	31/12/09	31/12/08
--------------------------------------	-----------------	-----------------

487000	Produits constatés d'avance	1 001,99
--------	-----------------------------	----------

Total des produits constatés d'avance	1 001,99
--	-----------------



PROCOMPTA
EXPERTS CONSEILS

PROCOMPTA SA
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES -
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

A Mesdames, Messieurs les Membres
de l'Association DEFL.
43 rue Villedieu
BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31/12/2009

=====

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1^{ère} convention : Conseil d'Administration du 26/05/2010 – Avance financière à l'Association IDé

- Administrateur concerné* : Monsieur COULON Gérard Président des associations DEFI et IDé
- Nature et objet* : Avance financière consentie par l'Association DEFI à l'Association IDE d'un montant de 88 500 € octroyée en mars 2009, non remboursée au 31/12/2009.
- Modalités* : Aucune rémunération prévue au titre de cette avance

A Besançon, le 27 mai 2010

PROCOMPTA SA

Commissaire aux comptes

représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

